

COMPTE-RENDU DETAILLE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 MAI 2023

Nombre de membres en exercice : 13
Présents et représentés : 12

L'an deux mil vingt-trois le trente mai à 20h00 les membres du Conseil Municipal de la Commune de Jonzier-Epagny se sont réunis dans la salle de la Mairie sur la convocation de Monsieur le Maire, en date du 25/05/2023, et sous sa présidence.

Présents : Michel MERMIN, Maire, Philippe SAUTIER, Rémi LAFOND, Anne EYCHENNE, adjoints, Céline TARDY, Cécile DUPARC, Raffaele SIBIO, Vincent RONAT, Florian CHAYS, Phil FURHMANN, conseillers.

Procurations : Virginie MOURIER à Michel MERMIN, Jonathan DUPARC à Philippe SAUTIER.

Absente : Stéphanie BOURNHONNET.

A été nommé secrétaire : Philippe SAUTIER

Le compte-rendu du 25 avril 2023 est approuvé à l'unanimité.

1. Personnel communal – Création d'un poste de saisonnier :

Dans le cadre des congés annuels du personnel communal, l'assemblée, à l'unanimité, décide de créer un poste de saisonnier du 19 juin au 1^{er} septembre 2023.

Trois jeunes jonziérois se partageront ce poste :

- Téo EGIDO : du 19 juin au 7 juillet 2023
- Jade DUPARC : du 10 juillet au 28 juillet 2023
- Daron MERY : du 21 août au 1^{er} septembre 2023

2. Sécurisation Montée de Vigny - aménagements – choix de l'entreprise:

Trois candidats ont été sollicités, à savoir les entreprises Vuache TP, Challansonnet TP et Besson TP dans le cadre des travaux préparatoires d'aménagements de la montée de Vigny.

Après une analyse précise, il est proposé à l'assemblée, en fonction des critères définis, de retenir l'entreprise Besson TP dont l'offre est la mieux-disante.

A l'unanimité, le Conseil Municipal, valide et retient l'entreprise BESSON TP pour un montant de 95 869,07 € HT.

3. Divers :

3.1 SIPV – modifications des statuts :

M. le Maire présente à l'assemblée, le projet des statuts à modifier, précisant notamment les vocations et l'adhésion de nouvelles communes.

Aucune remarque n'est relevée par l'assemblée, cependant M. Rémi LAFOND demande avant de délibérer officiellement plus de précisions sur le centre culturel et l'intérêt pour la commune d'y adhérer selon les horaires et jours d'ouvertures proposées aux jeunes.

3.2 Intercommunalité :

SDIS: Dans le cadre de la délocalisation de la caserne de St Julien en Genevois à Cervonnex, le collectif d'opposition à l'ECOPARC perturbe le projet et oblige à modifier le permis d'aménager.

3.3 PLU :

Terrain propriété DUFAYS : Une réflexion sur une possible acquisition du terrain situé en face de l'école est en cours. Elle permettrait à la commune d'avoir une réserve foncière au centre du village. Un rendez-vous est prévu avec la propriétaire courant juin.

Révision PLU : Elle doit être envisagée très rapidement compte-tenu de plusieurs projets sur notre commune. Dans ce cadre, il faudra choisir un urbaniste, choix qui pourrait être fait en collaboration avec la Communauté de Communes du Genevois.

3.4 Urbanisme – étude des dossiers :

Certificat d'Urbanisme :

Me DUARTE-FERREIRA : Vente propriété Cédric PRADIER – 256 Route de Novéry - B 1198 et 1674 - avis favorable.

Déclarations préalables :

FAUCONNIER Sylvain : Pose d'une clôture – 105 Chemin du Tonkin – B 1268 et 1266 – avis favorable.

GERST Bernard : Pose d'une pergola – 80 Route de la Grotte - B 1424 – avis favorable.

LEDUC Christophe : Aménagements extérieurs (terrasse, création d'un mur de soutènement et de clôture) – 89 Impasse du Vieux Réservoir - B 821 – avis favorable.

LEGEROT-GERMAIN Jérôme : Aménagements extérieurs et pergolas – 121 Chemin du Verger – A 1035 et 1037 – avis favorable.

MONTET Marie : Pose d'une clôture et d'un portail – Route du Mont – A 1015 – avis favorable.

PACCARD Désiré : Ouverture d'un mur du séjour pour pose de baie vitrée - 224 Route du Champ à la Moine – B 1445 et 1447.

GALANT Loïc : Création de trois murs de soutènement, murets, clôture et portail – 36 impasse du Vieux Réservoir – B 821 – avis favorable.

3.5 Terrain multisports :

Les travaux ont quelque peu été retardés, le SIVU du complexe sportif devant se décider sur la future implantation du deuxième terrain de foot. L'étude fait ressortir que le terrain du haut entraînerait des coûts supplémentaires (+ 400 000 €) en raison de travaux de remblais importants. Le terrain du bas a donc été retenu par le comité et les travaux du terrain multisports ont pu démarrer.

3.6 Social - communication :

Repas des aînés : il s'est déroulé le 14 mai prochain réunissant 45 participants et 6 repas ont été livrés. La journée a été rythmée par le son de l'accordéon et fut appréciée de tous.

Festivités à venir :

- 21 juin : fête de la musique à l'auberge avec la participation des jeunes (stand petite restauration).

- 29 juin : les ptites Vuacheries avec la participation de l'APE (petite restauration) et des jeunes (stand sucreries)
- 30 juin : spectacle des élèves de l'école avec la participation de l'APE (buvette) et des jeunes (petite restauration).
- 8 juillet : fête du village au stade avec le traditionnel tir du feu d'artifice. Des demandes de dons ont été faites aux entreprises travaillant pour la commune.

3.7 Scolaire :

Semaine verte : elle a eu lieu du 22 au 26 mai 2023 et fut un très beau projet. Plusieurs activités ont été effectuées avec les élèves et leurs enseignantes : ramassage des déchets sur la commune, pesées des déchets en cantine, activités artistiques et ludiques et interventions de Mme CHAPEL et M. LAFOND sur le thème de l'environnement.

3.8 Travaux et Environnement :

SYANE : Un rendez-vous est fixé courant juin afin de trouver des solutions pour faire baisser les consommations d'énergies dans certains bâtiments communaux, principalement l'école.

Abattage : Dans le cadre de la sécurisation de la montée de Vigny, plusieurs arbres doivent être abattus.

Renouée du Japon : Les bénévoles de la commission environnement se réuniront chaque mois afin de couper cette plante invasive.

Immeuble Vigny : Suite à l'intervention des pompiers dans une maison de Vigny et face au constat de décollement de carrelages, M. le Maire a dû faire évacuer cette maison en attendant l'intervention d'un expert par arrêté municipal n°2023-032. La menace ayant été écartée par l'expert l'immeuble a pu être réouvert aux propriétaires.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée.

**Le Maire
M. MERMIN**

**Le secrétaire de séance
Philippe SAUTIER**

Signé

Signé